



Tél : 04 66 29 85 02  
Mail : [contact@acerfsformation.com](mailto:contact@acerfsformation.com)  
Site : [www.acerfsformation.com](http://www.acerfsformation.com)

*"Notre expertise : la  
sécurité au travail !"*

## PROGRAMME DE LA FORMATION

CCTH Intervenant intérimaire délégué dans les entreprises d'étanchéité

### Qualification des intervenants

Seul un organisme de formation disposant des compétences et du matériel pédagogique adapté et conventionné par la CARSAT peut dispenser la formation et attribuer le Certificat de Compétence au Travail en Hauteur (CCTH). A partir du 1er janvier 2019, le certificat de compétence au Travail en Hauteur est obligatoire.

Formateur habilité CARSAT pour les formations : travail en hauteur / échafaudages

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours / Plateforme pédagogique équipée : échelle à crinoline, échafaudage de pied, échafaudage roulant, harnais antichute, etc...

### Durée de la formation

21h soit 3J

### Taux de satisfaction

100%

### Taux de réussite

100%

### Débouchés

travail intérimaire dans les métiers du Gros œuvre

### Nombre de places maximum par action :

10

### Délai d'accès

Moins de 30 jours à compter de la demande de devis

### Accessibilité

Toutes nos formations peuvent être adaptées à toute situation d'handicap ou toutes difficultés  
Contactez nous pour plus de renseignements

### Matériel nécessaire à la formation :

Chaque candidat doit être équipé de gants, casque, chaussures de sécurité

### Objectifs :

Le « Certificat de Compétence au Travail en Hauteur » est attribué aux intérimaires ayant suivi la formation et permet de :  
Etre capable de répondre aux recommandations R408, R457, R464, et R431.

Maîtriser la vérification, le montage et le démontage des échafaudages roulants et l'utilisation des échafaudages fixes

Pose et dépose des EPC en sécurité

Etre apte à travailler en hauteur

### Contenu de la formation

#### Formation Théorique

Les bases de la prévention des risques professionnels :

Accidentologie, les causes des chutes et leurs conséquences humaines, financières et juridiques

Les différents acteurs et leurs rôles

Les principes généraux de prévention des risques

Les obligations de l'entreprise de travail temporaire et de l'entreprise utilisatrice

Le PPSPS et le plan de prévention

Aptitudes du personnel : médicale, formation, autorisation, accueil au poste...

Les différentes protections collectives et individuelles, adéquation, conformité et vérification périodique des matériels

Evaluation et organisation des postes à risques

Finalité et priorisation des moyens de protection collective

Assimiler la pose et la dépose des EPC temporaires en sécurité :

Les différentes formes d'EPC antichute

Les fondamentaux de la pose des garde-corps

Le contrôle de leur bon état et le respect de la mise en place

Les moyens compensatoires de la pose

Utilisation et vérification globale des plateformes de travail en encorbellement :

Finalité de la mise en œuvre des PTE

Présentation des différents types

Principes fondamentaux de vérification journalière pour l'utilisateur

Les risques inhérents (chute de personnes, chute de la PTE, heurts, écrasement ...) Utilisation d'EPI, harnais antichute, notion sur les points d'ancrage selon recommandation R431 de la CNAM :

Les principes de sécurité relatifs aux travaux en hauteur

Caractéristiques des moyens de protection individuelles, présentation des matériels (harnais, systèmes de liaisons et ancrages)

Les différents systèmes antichute, le choix et la mise en œuvre des différents dispositifs

Le marquage et la notice d'utilisation

Les vérifications des EPI catégorie 3

Règles d'entretien et de stockage

Formation Pratique

Maîtriser le montage, le démontage, le déplacement, la vérification d'un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Vérification préalable et mise en place des EPI

Mise en situation, utilisation du harnais dans différentes situations de travail

Les nœuds et essai de suspension inerte

Utiliser un échafaudage roulant en sécurité selon la R457 de la CNAM

Utilisation d'échafaudage de pied, les fondamentaux, accès et vérifications basiques du montage et utilisation selon la R408 de la CNAM

Les différentes plateformes de travail en hauteur

La finalité des échafaudages

Avantages des modèles MDS

Les dispositions préalables au montage

Adéquation selon les travaux à réaliser

Les différents éléments constitutifs

Importance de la notice

Les contreventements, les garde-corps, les planchers, la stabilisation

Le respect des charges admissibles

Risques divers : chutes, risque électrique, renversement, effondrement

Responsabilités du monteur, du vérificateur, de l'utilisateur

Aménagement de l'aire de travail, balisage

Accès, utilisation et déplacements

Les différentes vérifications

Etat de conservation des différents éléments

Caractéristiques des modèles à cadres et modulaires

Avantages et inconvénients

Présentation et rôle des différents éléments

Les classes de charges des échafaudages et les principes de chargement

L'affichage obligatoire et la notice



Tél : 04 66 29 85 02  
Mail : [contact@acerfsformation.com](mailto:contact@acerfsformation.com)  
Site : [www.acerfsformation.com](http://www.acerfsformation.com)

*"Notre expertise : la  
sécurité au travail !"*

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### CCTH Intervenant intérimaire délégué dans les entreprises d'étanchéité

Les différents risques : renversement, effondrement, électricité, chutes de personnes ou de matériaux, manutention  
Etat de conservation des éléments

#### **Modalités d'évaluations**

Evaluation des connaissances par QCM et exercices pratiques en continu

#### **Sanction de la formation**

Certificat de Compétence au Travail en Hauteur (CCTH) Prévention des chutes de hauteur dans le BTP

#### **Public et prérequis de la formation**

Pour toutes personnes intérimaires intervenants dans les métiers du gros oeuvre concernés par l'obligation de la CARSAT.